



Fiche financière

Le présent texte n'a aucune incidence sur le budget de l'État, alors qu'il fixe uniquement les dates des vacances et congés scolaires au Grand-Duché de Luxembourg pour l'année scolaire 2027/2028 et reprend les dates de l'année scolaire 2025/2026, ainsi que les dates de l'année scolaire 2026/2027 fixées antérieurement par le règlement grand-ducal du 22 juillet 2024 fixant les calendriers des vacances et congés scolaires pour les années scolaires 2024/2025, 2025/2026 et 2026/2027.